

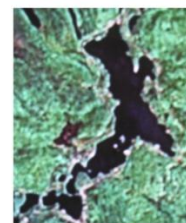
Association des propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton

APLL

CP 1058, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Courriel : info@laclong.org

Site Web : www.laclong.org



Saviez-vous que ?

Il faut mettre aux vidanges les cendres de bois refroidies

- La disposition des cendres dans un fossé ou dans la zone riveraine est nocive pour notre lac;
- Il faut éviter d'utiliser les cendres comme engrais car nous sommes dans une zone riveraine;
- Le ruissellement des eaux de surface transportera les cendres de bois vers le lac;
- Elles contiennent du phosphore qui accélère le vieillissement du lac;
- De plus, le [Règlement 2017-003](#) de la municipalité de Saint-Élie stipule à son article 12 qu'il est interdit de répandre des cendres sur un lac.

Merci de contribuer à la santé de notre lac.

Votre conseil d'administration